



Septembre 2026 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 7 septembre 2026, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de remise en état de la chaussée de la rue Pré-Naya et, dès lors, il a adjugé les travaux de remise en état de cette dernière à l'entreprise RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 14 septembre 2026, le Conseil municipal a adjugé les travaux de démolition et d'évacuation à l'entreprise RITHNER SA ;
- Lors de sa séance du 14 septembre 2026, le Conseil municipal a adjugé les travaux de remise en état de la chaussée de la route de Chindonne à l'entreprise RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 21 septembre 2026, le Conseil municipal constate qu'il n'a pas de point comportant un intérêt public à communiquer.
- Lors de sa séance du 28 septembre 2026, le Conseil municipal a adjugé les travaux de jardinage dans le secteur Pont Rouge du quai de la Vièze rive gauche à l'entreprise GERMA PAYASAGES SARL ;
- Lors de sa séance du 28 septembre 2026, le Conseil municipal a adjugé les travaux de sécurisation et d'aménagement paysager à l'entreprise, Lattion & Veillard SA.

Établi et publié le 5 octobre 2026.